

Venaissin, et cette guerre sans merci ne dura pas moins de trois ans. Les défactions, chaque jour nombreuses, qui se faisaient autour de l'antipape, n'ouvrirent point les yeux aux cardinaux d'Avignon, qui, le 26 septembre 1394, pour succéder à Clément VII (28 septembre 1394), Urbain VI, le pape de Rome, était mort le 15 octobre 1389. Boniface IX lui avait succédé le 2 novembre. Abandonné du roi de France et des princes français, Benoît XIII songea à se créer des appuis au delà des Pyrénées. Martin, roi d'Aragon, vint de débarquer à Marseille, de retour d'une expédition en Sicile. L'antipape le pria de le venir voir à Avignon pour conférer avec lui des moyens d'étendre le schisme. Le roi, qui était son parent, se rendit à son désir, et le dernier jour de mars 1397, il fit son entrée à Avignon avec une armée nombreuse. L'antipape ne négua rien pour rendre magnifique la marche triomphale du monarque aragonnais; il y réussit, car jamais peut-être Avignon n'avait vu un défilé aussi imposant et surtout une milice aussi brillante. Le lendemain, qui était le quatrième dimanche de carême, l'antipape, au son de la rose d'or, et voulut qu'il chevauchât par la ville pour la montrer au peuple. Il fut facé à Benoît XIII, après tant de flatteries, de gagner l'esprit du prince. Non-seulement il l'attacha à son parti, mais il le fit canoniser et déclara Benoît IX, successeur d'Urbain VI, à Rome. Quelques semaines après ces fêtes offertes à la royauté, et les diversissements n'avaient pas manqué au peuple, la peste vint ravager Avignon pour la troisième fois. L'antipape et ses cardinaux s'enfuirent devant le fléau. Dans le contrat de l'année 1398, le roi de France envoya deux ambassadeurs à Benoît XIII pour l'inviter à renoncer à la papauté; peine inutile. Il recourut alors à la force. Le général Boucicaut marcha de Chalon à Avignon. Les Avignonnais ont une physionomie prononcée et un peu dur et leur langue est fortement accentuée. (Mérimey.) S'il en était autrement, la mort du maréchal Brune serait une tache inéffaçable pour le caractère avignonnais. (A. Hugo.)

**AVILA** s. f. (a-vi-la - not carabole). Bot. Très-gros fruit charnu d'une cucurbitacée des Antilles, la *feuille cordifolia*. Il contient six grosses grames, qui fournissent une huile purgative utilisée pour l'éclairage, et passant de plus pour être un antidote très-puissant.

**AVILA**, chaîne de montagnes d'Espagne, prolongement de la Sierra-Trancas, elle s'étend de l'O. au S.-E. dans la province de ce nom, et donne naissance à l'Adaja et à l'Alberche. Il nom d'une autre montagne des Andes, dans l'Amérique méridionale, à base de granit, dans lequel on trouve des grenats verts.

**AVILA**, ville d'Espagne, ch.-lieu de la province de ce nom, à 95 kilom. N.-E. de Madrid; évêché; 5,000 hab. Patrie de sainte Thérèse. Cette ville possédait autrefois une université florissante. La province d'Avila, formée d'une partie de la Vieille-Castille, compte environ 152,000 hab.

**AVILA** (Jean D'), prédicateur espagnol, né à Almodovar del Campo vers 1500, mort en 1569. Il se destinait aux missions de l'Amérique; mais, retenu par l'évêque de Séville, il commença à prêcher dans les villes montagnardes et les forêts de l'Andalousie, prêchant ainsi pendant quarante années, et mérita le surnom d'*Apôtre de l'Andalousie*.

Il a laissé quelques écrits de piété, en tête desquels on a publié sa vie (Madrid, 1618).

**AVILA Y ZUNIGA** (don Louis D'), capitaine et historien espagnol, né vers 1500, servit Charles-Quint comme général et comme ambassadeur. On a de lui des *Commentaires* très-estimés sur les guerres de l'empereur contre les protestants d'Allemagne, en 1546 et 1547. Cet ouvrage a été traduit en italien, en allemand et en français. On en a une version dans cette dernière langue par Gilles Boileau (Paris, 1551).

**AVILA** (Sanche D'), célèbre général espagnol, fut un de ceux qui jouèrent un rôle dans la révolution des Pays-Bas, au XVII<sup>e</sup> siècle. Il servit d'abord sous le duc d'Albe, puis, en 1574, sous Requesens, qui succéda au premier dans le commandement des troupes espagnoles. Il défait Louis de Nassau au combat de Moke, et s'empara d'Anvers, qu'il livra à la fureur de ses soldats. Il fut tué au siège de Maëstricht. Brantôme l'a mis au nombre de ses grands capitaines.

**AVILA** (Gilles-Gonzales D'), historien et géographe de Castille, né à Avila en 1550, mort en 1658. Il a laissé une *Histoire des antiquités de Salomonique; de la Vie et des gestes de Henri III de Castille; Théâtre des grands ducs de la ville de Madrid*, où se trouvent insérées des notices biographiques assez étendues. *Théâtre des rois d'Espagne*, précieux pour l'histoire ecclésiastique d'Espagne; *Vie de Philippe III*.

**AVILA** (Hernando D'), peintre espagnol, vivait à Tolède vers 1560. Il était peintre et sculpteur du roi Philippe II. La cathédrale de Tolède possède de lui une *Adoration des mages*, et d'autres peintures assez remarquables.

**AVILA** (François D'), peintre espagnol, né à Séville au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il se fit une grande réputation comme portraitiste.

lui envoya; dès que le schisme tentait de relever la tête, elle avait des velléités d'ouvrir ses portes aux papes improvisés, tant elle s'était accoutumée à voir au milieu d'elle la royauté des âmes unies à l'éclat d'une couronne terrestre; mais ces dispositions durèrent peu. Quand Félix V, dernier effort du schisme expirait, vint, les armes à la main, lui demander d'abriter sa tiare usurpée, elle le repoussa par les armes, et, à partir de ce moment, elle accepta, comme les représentants naturels de son souverain légitime, les légats, qui le gouvernement jusqu'en 1782. Avignon a eu quatre-vingt onze évêques et vingt-cinq archevêques. La série des archevêques commença à l'année 1475, époque à laquelle Sixte IV érigea le siège en métropole en faveur de Julien de La Rovère, son neveu, qui lui-même, devenu pape sous le nom de Pie III. Avant cette époque, le siège d'Avignon était suffragant de celui de Vienne en Dauphiné, et plus tard de celui d'Arles. Devenue métropole, Avignon eut pour suffragants les évêques de Carpentras, de Cavalion et de Vaison, qui tous trois se trouvaient sur les terres de l'église. Chacun connaît la division ecclésiastique actuelle. Le premier en 1079, au pontificat de Clément II, fut le premier à Avignon, et le dernier en 1668. De nos jours, on y a célébré un concile provincial en 1849.

**AVIGNONNET**, comm. du départ. de la Haute-Garonne, arrond. de Villefranche; popul. aggl. 1,039 hab. — pop. tot. 2,400 hab. C'est là que, dans la nuit du 25 mai 1242, quelques Albigeois massacrèrent les membres du tribunal de l'inquisition, qui venait d'y être établi.

**AVIGNONNAIS** ou **AVIGNONNAIS**, AISE s. et adj. (a-vi-gno-né, èze, qn mill). Géogr. Habitant d'Avignon; qui appartient à Avignon ou à ses habitants. **UN AVIGNONNAIS**. Une *domestique avignonnaise*. Les *Avignonnais ont une physionomie prononcée et un peu dur et leur langue est fortement accentuée*. (Mérimey.) S'il en était autrement, la mort du maréchal Brune serait une tache inéffaçable pour le caractère avignonnais. (A. Hugo.)

**AVILA** s. f. (a-vi-la - not carabole). Bot. Très-gros fruit charnu d'une cucurbitacée des Antilles, la *feuille cordifolia*. Il contient six grosses grames, qui fournissent une huile purgative utilisée pour l'éclairage, et passant de plus pour être un antidote très-puissant.

**AVILA**, chaîne de montagnes d'Espagne, prolongement de la Sierra-Trancas, elle s'étend de l'O. au S.-E. dans la province de ce nom, et donne naissance à l'Adaja et à l'Alberche. Il nom d'une autre montagne des Andes, dans l'Amérique méridionale, à base de granit, dans lequel on trouve des grenats verts.

**AVILA**, ville d'Espagne, ch.-lieu de la province de ce nom, à 95 kilom. N.-E. de Madrid; évêché; 5,000 hab. Patrie de sainte Thérèse. Cette ville possédait autrefois une université florissante. La province d'Avila, formée d'une partie de la Vieille-Castille, compte environ 152,000 hab.

**AVILA** (Jean D'), prédicateur espagnol, né à Almodovar del Campo vers 1500, mort en 1569. Il se destinait aux missions de l'Amérique; mais, retenu par l'évêque de Séville, il commença à prêcher dans les villes montagnardes et les forêts de l'Andalousie, prêchant ainsi pendant quarante années, et mérita le surnom d'*Apôtre de l'Andalousie*.

Il a laissé quelques écrits de piété, en tête desquels on a publié sa vie (Madrid, 1618).

**AVILA Y ZUNIGA** (don Louis D'), capitaine et historien espagnol, né vers 1500, servit Charles-Quint comme général et comme ambassadeur. On a de lui des *Commentaires* très-estimés sur les guerres de l'empereur contre les protestants d'Allemagne, en 1546 et 1547. Cet ouvrage a été traduit en italien, en allemand et en français. On en a une version dans cette dernière langue par Gilles Boileau (Paris, 1551).

**AVILA** (Sanche D'), célèbre général espagnol, fut un de ceux qui jouèrent un rôle dans la révolution des Pays-Bas, au XVII<sup>e</sup> siècle. Il servit d'abord sous le duc d'Albe, puis, en 1574, sous Requesens, qui succéda au premier dans le commandement des troupes espagnoles. Il défait Louis de Nassau au combat de Moke, et s'empara d'Anvers, qu'il livra à la fureur de ses soldats. Il fut tué au siège de Maëstricht. Brantôme l'a mis au nombre de ses grands capitaines.

**AVILA** (Gilles-Gonzales D'), historien et géographe de Castille, né à Avila en 1550, mort en 1658. Il a laissé une *Histoire des antiquités de Salomonique; de la Vie et des gestes de Henri III de Castille; Théâtre des grands ducs de la ville de Madrid*, où se trouvent insérées des notices biographiques assez étendues. *Théâtre des rois d'Espagne*, précieux pour l'histoire ecclésiastique d'Espagne; *Vie de Philippe III*.

**AVILA** (Hernando D'), peintre espagnol, vivait à Tolède vers 1560. Il était peintre et sculpteur du roi Philippe II. La cathédrale de Tolède possède de lui une *Adoration des mages*, et d'autres peintures assez remarquables.

**AVILA** (François D'), peintre espagnol, né à Séville au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il se fit une grande réputation comme portraitiste.

**AVILIER** (Augustin-Charles D'), architecte, né à Paris en 1623, mort en 1700. Prix des arts en 1660. Architecte à Marseille à Rome, il fut conduit à Tunis, où, pendant sa captivité, il donna les dessins d'une mosquée. Remis en liberté, il alla étudier cinq ans à Rome, travailla ensuite sous Mansard, puis se fixa à Montpellier, où il exécuta la porte triomphale du Peiron, élevée en l'honneur de Louis XIV. Il construisit encore divers édifices à Nîmes, Béziers, Carcassonne, Toulouse, et fut nommé, par les Etats du Languedoc, architecte de la province. Il est auteur d'un *Cours d'architecture* (1691, 1738, 1750 et 1755), et d'un *Dictionnaire des termes de l'architecture civile et hydraulique* (1738).

**AVILES**, ville d'Espagne, prov. et à 20 kil. N. d'Oviedo, sur la baie de Biscaye; 6,650 hab. Quincaillerie de cuivre et chaudronnerie. L'entrée du port est défendue par le fort Saint-Jean.

**AVILES** (FUREO D'), document datant de l'année 1155, qui occupe dans l'histoire de la langue espagnole la place des serments de 842 dans l'histoire de la langue française. Dans les langues dans leur passage de la synthèse à l'analyse. Cet acte est la charte par laquelle le roi Alphonse VII, roi de Castille, qui porta quel que temps le titre d'empereur, confirma les *fueros* de la ville d'Aviles, dans les Asturies. Cette pièce, encore revenue du sceau royal, est la traduction, en langue galicien du XII<sup>e</sup> siècle, de l'acte original écrit en latin. Il est constaté que l'acte original disparut quelque temps avant 1274, dans l'assaut donné à la ville d'Aviles par Sanche le Brave, fils d'Alphonse. Après un présumé, on croit que l'original vint latin, le vénérable document commença en ces termes :

« Estant sous les foros que en el rey D. Alfonso el Abiliés, quando la poblon par foro sancó Facundus, el otopo, yo comperador, en el primo; por solar prender, i soldo a lo ren, et 11 denarios a lo solar, et cada ano un soldo en censo per lo solar; i qui lo venderé 1 soldo a lo rei, et qui lo comparará daré 11 denarios a lo rei. »

« Ce sont les privilèges accordés par le roi D. Alphonse à Aviles, quand il le peupla conformément au privilège de Sahagun; et l'empereur a décidé en premier lieu: pour prendre une maison, (il sera payé) un sou au roi, et 11 deniers à l'huissier, et chaque année un sou d'impôt pour la maison; qui la vendra donnera un sou au roi, et qui l'achètera donnera 11 deniers à l'huissier, etc. »

**AVILA**, E. (a-vi-lé) part. pass. du v. Avilir. Devenu vil, déclin, décrété; Plus l'empire de Mahomet fortissa plus Constantin le roi Rome étoit aviliss. (Volt.) Un personnage avilé ne peut jamais plaire. (Volt.) Si notre siècle devient anglais, nous sommes bien avilissés; nous ne sommes déjà plus les traducteurs de leurs romans. (V. Hugo.) *Le burlesque, si justement avilé depuis, était alors fort à la mode*. (D'Alemb.) Il trouva le peuple polonois avilé par la misère. *L'esclavage et l'habitude du joug étranger*. (Lamar.) Les *ancêtres du théâtre de Corneille*. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de l'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la Foire du théâtre de Corneille. (Volt.) *Tout ce qui tend à comprimer nos facultés est toujours une doctrine avilissante*. (Mme de Staël.) *L'Indien considère les soins de l'industrie comme des occupations avilissantes*. (De Tocquev.)

**AVILIER** v. a. ou tr. (a-vi-lé - rad. avil.) Part. prés. du v. Avilir. On ne rend l'homme docte au jour qu'en l'avilissant.

**AVILISSANT**, ANTE adj. (a-vi-lé-san, ante - rad. avil.) Qui est de nature à avilir, à dégrader. Action, conduite avilissante. Ce soupçon est avilissant. Il est dans un état avilissant, dans une dépendance avilissante. (Acad.) Je ne saurais pour sans vous dire à quel point je suis révolté de

consultatif; lorsqu'il rend un arrêt, c'est comme tribunal administratif, dont les décisions, toutefois, doivent être approuvées par l'empereur.

— Encycl. Droit. Avis du conseil d'Etat. Sous l'empire de la constitution de l'an VIII, le conseil d'Etat fut investi d'un pouvoir que cette constitution ne lui avait pas expressément confié, mais qui lui avait été attribué par un décret du 5 nivôse an VIII (art. 11), celui d'interpréter les lois, de développer leur sens et de rendre en cette matière des décisions obligatoires, après avoir été approuvées par le chef de l'Etat. Plusieurs avis, rendus en interprétation du Code Napoléon, notamment sur le titre II du livre I (Actes de l'Etat civil), ont encore force de loi. La charte de 1814 rendit au pouvoir législatif la plénitude de ses attributions, et, en 1817, c'est à lui que le gouvernement s'adressa pour interpréter l'art. 115 du Code de commerce. Toutefois, en 1823, le conseil d'Etat émit l'avis qu'il lui appartenait encore d'interpréter les lois, mais seulement pour un cas particulier et après deux pourvis en cassation, sans application aux cas analogues; mais le loi du 30 juillet 1828 fit disparaître cette anomalie.

Le conseil d'Etat, dont le rôle a été presque toujours et est encore purement consultatif, a joui, de 1848 à 1852, du privilège d'émettre ses avis obligatoires; mais, en 1852, le président de la République ne pouvait révoquer des fonctionnaires élus, ni dissoudre des conseils électifs qui conformément à l'avis du conseil d'Etat (const. de 1848, art. 65 et 80). Aujourd'hui, les avis du conseil d'Etat ne sont plus que de simples consultations, des projets qui ne lient point l'empereur.

Avis de parents. En dehors des cas de minorité ou d'interdiction, la loi exige un avis des parents avant de statuer sur une demande en nomination d'un conseil judiciaire. La restriction de l'hypothèque légale d'une femme mariée ne peut être accordée avant que quatre des parents, réunis en assemblée de famille, aient donné leur avis. Le conseil d'Etat, de savoir si la mesure sollicitée par le mari laisse à la femme des garanties suffisantes pour assurer la conservation de ses droits (C. Nap., art. 2, 144).

Anecdotes. Colbert avait voulu connaître les dispositions du premier président Lamoignon au sujet du procès intenté au surintendant Fouquet, ce magistrat lui répondit: « Un juge ne dit son avis qu'une fois, et sur les lieux de lis. »

L'épouse de Charles XI, roi de Suède, ayant essayé un jour d'intéresser le roi en faveur d'un malheureux qu'il voulait faire punir, le monarque lui répondit: « Souvenez-vous, madame, que nous vous avons prise pour nous donner des enfants, et non pour nous donner des avis. »

On disait à une jeune mariée que saint Paul voulait que les femmes obéissent à leurs maris. « Oh bien dit-elle, je ne suis pas l'avis de saint Paul. — Mais faites donc attention, madame, que c'est le Saint-Esprit qui parle par sa bouche. — Soit; alors, c'est de l'avis du Saint-Esprit que je ne suis pas. »

Un individu de fort mauvaise mine arrêta un homme dans la rue Vivienne, à deux heures après minuit, et lui demanda la bourse ou la vie. « La Bourse? répondit l'attaqué, un peu plus bas, à gauche, en descendant la rue. Quant à la vie, elle est dans le brassard sur une canne d'apparence imposante, celle que je vous donne, c'est de passer votre chemin. »

Avis important aux réfugiés, ouvrage anonyme, attribué à Bayle, et qui fut publié à Amsterdam en 1690. Bayle avait été élevé dans la religion réformée par son père, qui remplissait les fonctions de ministre protestant au Carlat, dans l'ancien comté de Foix. Mais étant entré au collège des jésuites, à Toulouse, pour y étudier la philosophie, il conçut des doutes qui le décidèrent à embrasser le catholicisme. Cependant, peu de temps après, il rentra dans le sein du protestantisme, et il y resta jusqu'à la fin de sa vie. C'était, du reste, un protestant peu zélé, et il aurait voulu bannir tout esprit d'intolérance de la communion religieuse à laquelle il s'était rallié; de là vint que ses coreligionnaires l'accusaient de manquer de foi, et qu'il fut même persécuté comme s'il eût été un des plus dangereux ennemis du protestantisme. Lorsque parut l'avis aux réfugiés, on trouva tant de ressemblance entre les sentiments développés dans cet écrit et ceux qu'on prêtait à Bayle, qu'on hésita peu à le lui attribuer. Jurieu, qui avait déjà d'autres préventions contre Bayle, yonna même des préventions conjugales, l'accusa formellement d'en être l'auteur et de l'avoir composé pour faire triompher une cabale toute dévouée aux intérêts de la France monarchique et catholique. Bayle se défendit avec esprit; cependant les avis sont encore partagés sur la part qu'il y a pu prendre à cette publication: Basnage croit que l'ouvrage avait été composé par Larroque, mais que Bayle en a été le rédacteur et dirigé l'impression. Quoiqu'il en soit, l'avis aux réfugiés attaqua vivement les protestants réfugiés en Hollande; et leur reprocha de conserver des traditions hostiles à la monarchie des rois; il les engageait, dans la

cas où les portes de la France leur seraient ouvertes par un pardon royal, à oublier tous leurs ressentiments et à abjurer leurs théories républicaines; il contenait enfin une réprobation peu déguisée de la révolution d'Angleterre. Nous ne franchirons pas la question de savoir si Bayle, que tout le monde regarde comme un libre penseur et un sceptique, peut avoir défendu des opinions si favorables au despotisme; nous ferons seulement remarquer que les accusations portées contre lui par Jurieu lui firent perdre la chaire de philosophie qu'il occupait à Rotterdam, et que, depuis lors, il se consacra tout entier à la publication de son fameux Dictionnaire historique et critique.

Avis d'une mère à sa fille et à son fils, par Mme de Lambert. Ces deux ouvrages, qui ont été publiés, le premier en 1728, et le second vingt ans plus tard, ne forment plus aujourd'hui qu'un tout en deux volumes in-12. Mme de Lambert, qui redoutait la renommée de femme auteur, ou avait fait la lecture confidentielle aux amis qui fréquentaient sa maison, à Saint-Aulaire, Fontenelle, Lamotte-Houdard, et c. n'est qu'après leur assentiment qu'elle se décida à affronter la publicité. Ces ouvrages sont remarquables par la pureté du style, l'excellence de la morale, l'élevation des sentiments, la finesse des observations, le charme des idées, et par le ton de vertu aimable qui y règne partout. On peut considérer ces conseils maternels comme les conseils d'une sage et d'une cent ans effleurée à peine et certaine que nous avisassions à ce qu'il y avait à faire. (G. Sand.) Vous ne reviez chez nous que dimanche prochain, et alors nous avisons ensemble au plan de la semaine suivante. (G. Sand.)

Or, avisons aux lieux qu'il nous faut habiter. LA FONTAINE. Madame, avisez-y; vous perdez votre gloire De me l'avoir promis, et vous riez de moi. M. LAFONTAINE. Une seconde fois, avisez, s'il vous plaît, A traiter Laodice en reine comme elle est. C'est à moi de choisir, c'est à vous d'aviser Les biens que vous voulez me faire posséder. CORNÉILLE. S'aviser, v. pr. Penser, faire attention à une chose, s'en apercevoir, la remarquer: Il ne s'en est pas avisé. Il ne s'avisa de rien. (Acad.) Finir, s'en aller, quelle pourrais bien être dans l'appartement du jardin. (Perrault.) Je me suis avisé trop tard que c'est aujourd'hui la Saint-Rémi. (Boss.) J'avais presque né s'aviser de lui-même du mérite d'un autre. (La Bruy.) Il y a un avis qui se dit ce qui pouvait faire plaisir aux autres. (Fén.)

Le Polévin s'avisait le premier Que sa maîtresse est comme disparue. LA FONTAINE. L'AVEC suppression du pronom personnel: Ne faites pas comme certains impertinents de laque qui viennent prouquer les gens et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas. (Mol.)

Qui vous a fait aviser de ce tour? LA FONTAINE. — Imaginer, trouver, inventer: S'AVISER d'un expédient, il n'y a sottise, il n'y a sottise dont il ne s'avisait. (Acad.) Les hommes s'agitant pour quérir la mort, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser. (Pasc.) Écote s'avisait d'un stratagème. (La Font.) Laissez-le venir, je le sacrifierai à la plus cruelle manière dont une femme se soit présentée. (La Font.) Qui quittait le service était assuré d'essayer dans sa province toutes les vicissitudes dont la cour pouvait s'aviser. (St-Sim.) Il y avait un homme qui, depuis six jours, était à l'agonie; on ne savait plus que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien; on s'avisait à la fin de lui donner de l'émétique. (Mol.) On lui donna tous les noms injurieux qu'on peut s'aviser. (Vol.)

— Essayez, tenter, se mêler, s'ingérer après réflexion: Ne vous avisiez pas de lui résister. Ne s'est-il pas avisé de me faire la morale! De quoi s'avisait ce pied plat? Il s'avisa de pointer ses doigts sur le nez. Elle s'est avisée de m'écrire. Vous vous êtes avisés de l'attaquer sans qu'il s'en aperçût. (Pasc.) Jamais aucun homme sensé ne s'avisait de dire qu'une maison, avec tous ses meubles, s'est faite et arrangée d'elle-même. (Fén.) Hors vous et moi, je ne crois pas que personne s'avisait maintenant de courir les rues. (Mol.) De quoi s'avisait-il, de venir nous demander de l'argent? (Mol.) Je voudrais que quelqu'un s'avisât de vous donner des coups de bâton! (Mol.) Si la place d'un Cassini était vacante, et que le suisse ou le postillon du favori s'avisât de la demander, il appuierait sa demande. (La Bruy.) Ce qu'elle soit de mieux, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avisait point, comme de tailler et coudre ses robes. (J.-J. Rousseau.) Lorsque les hommes marchent tout nus, celui qui s'avisait le premier de porter des habits passa pour un voluptueux. (J.-J. Rousseau.)

— Rem. On écrivait autrefois avisé: En est-il devenu meilleur ou plus avisé? (Montaigne.) — Syn. Avisé, circonspect, prudent. L'homme avisé est celui dont l'imagination songe à tout; Tartufe est le plus avisé de tous les hommes. (La Harpe.) L'homme prudent est celui qui apporte tout de la réflexion: C'était la femme prudente, qui est donnée pour le Seigneur. (Boss.) L'homme circonspect est celui qui ne fait rien au hasard: Les plus savants, les plus éclairés, sont tous jours les plus circonspects. (J.-J. Rousseau.) L'homme avisé fait surtout usage de l'imagination; l'homme prudent, de la réflexion; l'homme circonspect, de l'attention.

AVISÉMENT, s. m. (a-vi-zé-man — rad. avisé). Qualité ou action d'une personne avisée, prudente: Avoir de l'avisément. Tous les avisements les moins préus coulent de source chez lui pour qui il veut capter. (St-Evrem.)

AVISER, v. a. ou tr. (a-vi-zé — rad. avisé). Conseiller, persuader: Le prince de Conti et M. de Luxembourg avisèrent Catherine de s'attacher à la Châtaigne, et de paraitre vouloir l'épouser. (St-Sim.) Inusité.

— Apercévoir, remarquer, distinguer: Il m'avait avisé dans la foule. Le roi, après avoir parlé à quelques-uns, avisa enfin ce clerc qui se tenait derrière le roi. (Balz.) Qui n'est pas ignorant. (Mol.) J'avisai un escudier tortueux, et je monte. (Ancrelot.)

Il avisait, dans le sacré pourpas, Un saint Austin, précheur de l'Anpi-Lette. LA FONTAINE.

fait appeler à son aide toutes les précautions et toutes les ressources. »

Ce qui donne de la valeur aux conseils maternels de Mme de Lambert, c'est moins le tour des idées que la coupe de l'expression nette et vive. Pour elle, les pensées sont des bijoux, et elle les domine avec une taille habile. Elle tient autant à bien dire qu'à bien penser. Sa manière sort toujours du commun, et cette manière suppose beaucoup de discernement et d'analyse. Quelques-unes de ses recherches ou précieuses, elle suit une dialectique savante, comme dans cette belle phrase: « Tous les vices favorisent l'amour-propre, et toutes les vertus s'accordent à le combattre: la valeur l'expose, la modestie l'abaisse, la générosité le dépeuple, la modération le méconforte, et le zèle du bien public l'immole. » Elle a des mots courts qui font image; elle affectionne les expressions énergiques ou gracieuses. « Le seul défaut de ces conseils, à la lecture, remarque M. Sainte-Beuve, c'est de ne laisser aucun point de repos; la trame est toute serrée et toujours tendue. Elle-même nous dit son secret en parlant à sa fille: « Contez peu; narrez d'une manière fine et sont remarquables par la pureté du style, l'excellence de la morale, l'élevation des sentiments, la finesse des observations, le charme des idées, et par le ton de vertu aimable qui y règne partout. On peut considérer ces conseils maternels comme les conseils d'une sage et d'une cent ans effleurée à peine et certaine que nous avisassions à ce qu'il y avait à faire. (G. Sand.) Vous ne reviez chez nous que dimanche prochain, et alors nous avisons ensemble au plan de la semaine suivante. (G. Sand.)

Or, avisons aux lieux qu'il nous faut habiter. LA FONTAINE. Madame, avisez-y; vous perdez votre gloire De me l'avoir promis, et vous riez de moi. M. LAFONTAINE. Une seconde fois, avisez, s'il vous plaît, A traiter Laodice en reine comme elle est. C'est à moi de choisir, c'est à vous d'aviser Les biens que vous voulez me faire posséder. CORNÉILLE. S'aviser, v. pr. Penser, faire attention à une chose, s'en apercevoir, la remarquer: Il ne s'en est pas avisé. Il ne s'avisa de rien. (Acad.) Finir, s'en aller, quelle pourrais bien être dans l'appartement du jardin. (Perrault.) Je me suis avisé trop tard que c'est aujourd'hui la Saint-Rémi. (Boss.) J'avais presque né s'aviser de lui-même du mérite d'un autre. (La Bruy.) Il y a un avis qui se dit ce qui pouvait faire plaisir aux autres. (Fén.)

Le Polévin s'avisait le premier Que sa maîtresse est comme disparue. LA FONTAINE. L'AVEC suppression du pronom personnel: Ne faites pas comme certains impertinents de laque qui viennent prouquer les gens et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas. (Mol.)

Qui vous a fait aviser de ce tour? LA FONTAINE. — Imaginer, trouver, inventer: S'AVISER d'un expédient, il n'y a sottise, il n'y a sottise dont il ne s'avisait. (Acad.) Les hommes s'agitant pour quérir la mort, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser. (Pasc.) Écote s'avisait d'un stratagème. (La Font.) Laissez-le venir, je le sacrifierai à la plus cruelle manière dont une femme se soit présentée. (La Font.) Qui quittait le service était assuré d'essayer dans sa province toutes les vicissitudes dont la cour pouvait s'aviser. (St-Sim.) Il y avait un homme qui, depuis six jours, était à l'agonie; on ne savait plus que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien; on s'avisait à la fin de lui donner de l'émétique. (Mol.) On lui donna tous les noms injurieux qu'on peut s'aviser. (Vol.)

— Essayez, tenter, se mêler, s'ingérer après réflexion: Ne vous avisiez pas de lui résister. Ne s'est-il pas avisé de me faire la morale! De quoi s'avisait ce pied plat? Il s'avisa de pointer ses doigts sur le nez. Elle s'est avisée de m'écrire. Vous vous êtes avisés de l'attaquer sans qu'il s'en aperçût. (Pasc.) Jamais aucun homme sensé ne s'avisait de dire qu'une maison, avec tous ses meubles, s'est faite et arrangée d'elle-même. (Fén.) Hors vous et moi, je ne crois pas que personne s'avisait maintenant de courir les rues. (Mol.) De quoi s'avisait-il, de venir nous demander de l'argent? (Mol.) Je voudrais que quelqu'un s'avisât de vous donner des coups de bâton! (Mol.) Si la place d'un Cassini était vacante, et que le suisse ou le postillon du favori s'avisât de la demander, il appuierait sa demande. (La Bruy.) Ce qu'elle soit de mieux, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avisait point, comme de tailler et coudre ses robes. (J.-J. Rousseau.) Lorsque les hommes marchent tout nus, celui qui s'avisait le premier de porter des habits passa pour un voluptueux. (J.-J. Rousseau.)

— Rem. On écrivait autrefois avisé: En est-il devenu meilleur ou plus avisé? (Montaigne.) — Syn. Avisé, circonspect, prudent. L'homme avisé est celui dont l'imagination songe à tout; Tartufe est le plus avisé de tous les hommes. (La Harpe.) L'homme prudent est celui qui apporte tout de la réflexion: C'était la femme prudente, qui est donnée pour le Seigneur. (Boss.) L'homme circonspect est celui qui ne fait rien au hasard: Les plus savants, les plus éclairés, sont tous jours les plus circonspects. (J.-J. Rousseau.) L'homme avisé fait surtout usage de l'imagination; l'homme prudent, de la réflexion; l'homme circonspect, de l'attention.

AVISÉMENT, s. m. (a-vi-zé-man — rad. avisé). Qualité ou action d'une personne avisée, prudente: Avoir de l'avisément. Tous les avisements les moins préus coulent de source chez lui pour qui il veut capter. (St-Evrem.)

AVISER, v. a. ou tr. (a-vi-zé — rad. avisé). Conseiller, persuader: Le prince de Conti et M. de Luxembourg avisèrent Catherine de s'attacher à la Châtaigne, et de paraitre vouloir l'épouser. (St-Sim.) Inusité.

— Apercévoir, remarquer, distinguer: Il m'avait avisé dans la foule. Le roi, après avoir parlé à quelques-uns, avisa enfin ce clerc qui se tenait derrière le roi. (Balz.) Qui n'est pas ignorant. (Mol.) J'avisai un escudier tortueux, et je monte. (Ancrelot.)

Il avisait, dans le sacré pourpas, Un saint Austin, précheur de l'Anpi-Lette. LA FONTAINE.

L'algèbre un jour avait écrit Une haitre fraîche et bien nourrie.

— Prov. Un fou avise bien un sage, il n'y a point d'homme si peu sensé dont on ne puisse recevoir un bon avis: Vous n'avez pas voulu m'entendre, j'étais trop raisonnable, il fallait que vous fussiez convaincu par des fous. — Eh bien! mais un fou avise bien un sage. (Th. Leclercq.) Un verre de vin avise bien un homme. Le vin inspire quelquefois de bonnes idées.

— Chass. Aviser le gibier, L'apercévoir. — Comm. Informer, prévenir par une lettre d'avis: AVISER son correspondant d'un envoi qu'on lui fait, d'une traite que l'on tire sur lui. — v. m. ou intr. Faire attention, prêcher la garde, chercher des moyens: AVISER à ce que nous avons à dire. Il est temps d'avisier à cela. AVISONS à ce qu'il faut faire. Je vais vite consulter un avocat, et AVISER des biens que je dois posséder. (Mol.) AVISONS aux moyens de réussir. (Vol.) Il nous résolvait ce secret pour que nous avisassions à ce qu'il y avait à faire. (G. Sand.) Vous ne reviez chez nous que dimanche prochain, et alors nous avisons ensemble au plan de la semaine suivante. (G. Sand.)

Or, avisons aux lieux qu'il nous faut habiter. LA FONTAINE. Madame, avisez-y; vous perdez votre gloire De me l'avoir promis, et vous riez de moi. M. LAFONTAINE. Une seconde fois, avisez, s'il vous plaît, A traiter Laodice en reine comme elle est. C'est à moi de choisir, c'est à vous d'aviser Les biens que vous voulez me faire posséder. CORNÉILLE. S'aviser, v. pr. Penser, faire attention à une chose, s'en apercevoir, la remarquer: Il ne s'en est pas avisé. Il ne s'avisa de rien. (Acad.) Finir, s'en aller, quelle pourrais bien être dans l'appartement du jardin. (Perrault.) Je me suis avisé trop tard que c'est aujourd'hui la Saint-Rémi. (Boss.) J'avais presque né s'aviser de lui-même du mérite d'un autre. (La Bruy.) Il y a un avis qui se dit ce qui pouvait faire plaisir aux autres. (Fén.)

Le Polévin s'avisait le premier Que sa maîtresse est comme disparue. LA FONTAINE. L'AVEC suppression du pronom personnel: Ne faites pas comme certains impertinents de laque qui viennent prouquer les gens et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas. (Mol.)

Qui vous a fait aviser de ce tour? LA FONTAINE. — Imaginer, trouver, inventer: S'AVISER d'un expédient, il n'y a sottise, il n'y a sottise dont il ne s'avisait. (Acad.) Les hommes s'agitant pour quérir la mort, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser. (Pasc.) Écote s'avisait d'un stratagème. (La Font.) Laissez-le venir, je le sacrifierai à la plus cruelle manière dont une femme se soit présentée. (La Font.) Qui quittait le service était assuré d'essayer dans sa province toutes les vicissitudes dont la cour pouvait s'aviser. (St-Sim.) Il y avait un homme qui, depuis six jours, était à l'agonie; on ne savait plus que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien; on s'avisait à la fin de lui donner de l'émétique. (Mol.) On lui donna tous les noms injurieux qu'on peut s'aviser. (Vol.)

— Essayez, tenter, se mêler, s'ingérer après réflexion: Ne vous avisiez pas de lui résister. Ne s'est-il pas avisé de me faire la morale! De quoi s'avisait ce pied plat? Il s'avisa de pointer ses doigts sur le nez. Elle s'est avisée de m'écrire. Vous vous êtes avisés de l'attaquer sans qu'il s'en aperçût. (Pasc.) Jamais aucun homme sensé ne s'avisait de dire qu'une maison, avec tous ses meubles, s'est faite et arrangée d'elle-même. (Fén.) Hors vous et moi, je ne crois pas que personne s'avisait maintenant de courir les rues. (Mol.) De quoi s'avisait-il, de venir nous demander de l'argent? (Mol.) Je voudrais que quelqu'un s'avisât de vous donner des coups de bâton! (Mol.) Si la place d'un Cassini était vacante, et que le suisse ou le postillon du favori s'avisât de la demander, il appuierait sa demande. (La Bruy.) Ce qu'elle soit de mieux, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avisait point, comme de tailler et coudre ses robes. (J.-J. Rousseau.) Lorsque les hommes marchent tout nus, celui qui s'avisait le premier de porter des habits passa pour un voluptueux. (J.-J. Rousseau.)

— Rem. On écrivait autrefois avisé: En est-il devenu meilleur ou plus avisé? (Montaigne.) — Syn. Avisé, circonspect, prudent. L'homme avisé est celui dont l'imagination songe à tout; Tartufe est le plus avisé de tous les hommes. (La Harpe.) L'homme prudent est celui qui apporte tout de la réflexion: C'était la femme prudente, qui est donnée pour le Seigneur. (Boss.) L'homme circonspect est celui qui ne fait rien au hasard: Les plus savants, les plus éclairés, sont tous jours les plus circonspects. (J.-J. Rousseau.) L'homme avisé fait surtout usage de l'imagination; l'homme prudent, de la réflexion; l'homme circonspect, de l'attention.

AVISÉMENT, s. m. (a-vi-zé-man — rad. avisé). Qualité ou action d'une personne avisée, prudente: Avoir de l'avisément. Tous les avisements les moins préus coulent de source chez lui pour qui il veut capter. (St-Evrem.)

AVISER, v. a. ou tr. (a-vi-zé — rad. avisé). Conseiller, persuader: Le prince de Conti et M. de Luxembourg avisèrent Catherine de s'attacher à la Châtaigne, et de paraitre vouloir l'épouser. (St-Sim.) Inusité.

— Apercévoir, remarquer, distinguer: Il m'avait avisé dans la foule. Le roi, après avoir parlé à quelques-uns, avisa enfin ce clerc qui se tenait derrière le roi. (Balz.) Qui n'est pas ignorant. (Mol.) J'avisai un escudier tortueux, et je monte. (Ancrelot.)

Il avisait, dans le sacré pourpas, Un saint Austin, précheur de l'Anpi-Lette. LA FONTAINE.

Ne faites jamais de me parler pour elle. M. LAFONTAINE. Et je m'en vais en route pour le comédien.

— Prov. Un fou avise bien un sage, il n'y a point d'homme si peu sensé dont on ne puisse recevoir un bon avis: Vous n'avez pas voulu m'entendre, j'étais trop raisonnable, il fallait que vous fussiez convaincu par des fous. — Eh bien! mais un fou avise bien un sage. (Th. Leclercq.) Un verre de vin avise bien un homme. Le vin inspire quelquefois de bonnes idées.

— Chass. Aviser le gibier, L'apercévoir. — Comm. Informer, prévenir par une lettre d'avis: AVISER son correspondant d'un envoi qu'on lui fait, d'une traite que l'on tire sur lui. — v. m. ou intr. Faire attention, prêcher la garde, chercher des moyens: AVISER à ce que nous avons à dire. Il est temps d'avisier à cela. AVISONS à ce qu'il faut faire. Je vais vite consulter un avocat, et AVISER des biens que je dois posséder. (Mol.) AVISONS aux moyens de réussir. (Vol.) Il nous résolvait ce secret pour que nous avisassions à ce qu'il y avait à faire. (G. Sand.) Vous ne reviez chez nous que dimanche prochain, et alors nous avisons ensemble au plan de la semaine suivante. (G. Sand.)

Or, avisons aux lieux qu'il nous faut habiter. LA FONTAINE. Madame, avisez-y; vous perdez votre gloire De me l'avoir promis, et vous riez de moi. M. LAFONTAINE. Une seconde fois, avisez, s'il vous plaît, A traiter Laodice en reine comme elle est. C'est à moi de choisir, c'est à vous d'aviser Les biens que vous voulez me faire posséder. CORNÉILLE. S'aviser, v. pr. Penser, faire attention à une chose, s'en apercevoir, la remarquer: Il ne s'en est pas avisé. Il ne s'avisa de rien. (Acad.) Finir, s'en aller, quelle pourrais bien être dans l'appartement du jardin. (Perrault.) Je me suis avisé trop tard que c'est aujourd'hui la Saint-Rémi. (Boss.) J'avais presque né s'aviser de lui-même du mérite d'un autre. (La Bruy.) Il y a un avis qui se dit ce qui pouvait faire plaisir aux autres. (Fén.)

Le Polévin s'avisait le premier Que sa maîtresse est comme disparue. LA FONTAINE. L'AVEC suppression du pronom personnel: Ne faites pas comme certains impertinents de laque qui viennent prouquer les gens et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas. (Mol.)

Qui vous a fait aviser de ce tour? LA FONTAINE. — Imaginer, trouver, inventer: S'AVISER d'un expédient, il n'y a sottise, il n'y a sottise dont il ne s'avisait. (Acad.) Les hommes s'agitant pour quérir la mort, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser. (Pasc.) Écote s'avisait d'un stratagème. (La Font.) Laissez-le venir, je le sacrifierai à la plus cruelle manière dont une femme se soit présentée. (La Font.) Qui quittait le service était assuré d'essayer dans sa province toutes les vicissitudes dont la cour pouvait s'aviser. (St-Sim.) Il y avait un homme qui, depuis six jours, était à l'agonie; on ne savait plus que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien; on s'avisait à la fin de lui donner de l'émétique. (Mol.) On lui donna tous les noms injurieux qu'on peut s'aviser. (Vol.)

— Essayez, tenter, se mêler, s'ingérer après réflexion: Ne vous avisiez pas de lui résister. Ne s'est-il pas avisé de me faire la morale! De quoi s'avisait ce pied plat? Il s'avisa de pointer ses doigts sur le nez. Elle s'est avisée de m'écrire. Vous vous êtes avisés de l'attaquer sans qu'il s'en aperçût. (Pasc.) Jamais aucun homme sensé ne s'avisait de dire qu'une maison, avec tous ses meubles, s'est faite et arrangée d'elle-même. (Fén.) Hors vous et moi, je ne crois pas que personne s'avisait maintenant de courir les rues. (Mol.) De quoi s'avisait-il, de venir nous demander de l'argent? (Mol.) Je voudrais que quelqu'un s'avisât de vous donner des coups de bâton! (Mol.) Si la place d'un Cassini était vacante, et que le suisse ou le postillon du favori s'avisât de la demander, il appuierait sa demande. (La Bruy.) Ce qu'elle soit de mieux, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avisait point, comme de tailler et coudre ses robes. (J.-J. Rousseau.) Lorsque les hommes marchent tout nus, celui qui s'avisait le premier de porter des habits passa pour un voluptueux. (J.-J. Rousseau.)

— Rem. On écrivait autrefois avisé: En est-il devenu meilleur ou plus avisé? (Montaigne.) — Syn. Avisé, circonspect, prudent. L'homme avisé est celui dont l'imagination songe à tout; Tartufe est le plus avisé de tous les hommes. (La Harpe.) L'homme prudent est celui qui apporte tout de la réflexion: C'était la femme prudente, qui est donnée pour le Seigneur. (Boss.) L'homme circonspect est celui qui ne fait rien au hasard: Les plus savants, les plus éclairés, sont tous jours les plus circonspects. (J.-J. Rousseau.) L'homme avisé fait surtout usage de l'imagination; l'homme prudent, de la réflexion; l'homme circonspect, de l'attention.

AVISÉMENT, s. m. (a-vi-zé-man — rad. avisé). Qualité ou action d'une personne avisée, prudente: Avoir de l'avisément. Tous les avisements les moins préus coulent de source chez lui pour qui il veut capter. (St-Evrem.)

AVISER, v. a. ou tr. (a-vi-zé — rad. avisé). Conseiller, persuader: Le prince de Conti et M. de Luxembourg avisèrent Catherine de s'attacher à la Châtaigne, et de paraitre vouloir l'épouser. (St-Sim.) Inusité.

— Apercévoir, remarquer, distinguer: Il m'avait avisé dans la foule. Le roi, après avoir parlé à quelques-uns, avisa enfin ce clerc qui se tenait derrière le roi. (Balz.) Qui n'est pas ignorant. (Mol.) J'avisai un escudier tortueux, et je monte. (Ancrelot.)

Il avisait, dans le sacré pourpas, Un saint Austin, précheur de l'Anpi-Lette. LA FONTAINE.

L'algèbre un jour avait écrit Une haitre fraîche et bien nourrie.

— Prov. Un fou avise bien un sage, il n'y a point d'homme si peu sensé dont on ne puisse recevoir un bon avis: Vous n'avez pas voulu m'entendre, j'étais trop raisonnable, il fallait que vous fussiez convaincu par des fous. — Eh bien! mais un fou avise bien un sage. (Th. Leclercq.) Un verre de vin avise bien un homme. Le vin inspire quelquefois de bonnes idées.

— Chass. Aviser le gibier, L'apercévoir. — Comm. Informer, prévenir par une lettre d'avis: AVISER son correspondant d'un envoi qu'on lui fait, d'une traite que l'on tire sur lui. — v. m. ou intr. Faire attention, prêcher la garde, chercher des moyens: AVISER à ce que nous avons à dire. Il est temps d'avisier à cela. AVISONS à ce qu'il faut faire. Je vais vite consulter un avocat, et AVISER des biens que je dois posséder. (Mol.) AVISONS aux moyens de réussir. (Vol.) Il nous résolvait ce secret pour que nous avisassions à ce qu'il y avait à faire. (G. Sand.) Vous ne reviez chez nous que dimanche prochain, et alors nous avisons ensemble au plan de la semaine suivante. (G. Sand.)

Or, avisons aux lieux qu'il nous faut habiter. LA FONTAINE. Madame, avisez-y; vous perdez votre gloire De me l'avoir promis, et vous riez de moi. M. LAFONTAINE. Une seconde fois, avisez, s'il vous plaît, A traiter Laodice en reine comme elle est. C'est à moi de choisir, c'est à vous d'aviser Les biens que vous voulez me faire posséder. CORNÉILLE. S'aviser, v. pr. Penser, faire attention à une chose, s'en apercevoir, la remarquer: Il ne s'en est pas avisé. Il ne s'avisa de rien. (Acad.) Finir, s'en aller, quelle pourrais bien être dans l'appartement du jardin. (Perrault.) Je me suis avisé trop tard que c'est aujourd'hui la Saint-Rémi. (Boss.) J'avais presque né s'aviser de lui-même du mérite d'un autre. (La Bruy.) Il y a un avis qui se dit ce qui pouvait faire plaisir aux autres. (Fén.)

Le Polévin s'avisait le premier Que sa maîtresse est comme disparue. LA FONTAINE. L'AVEC suppression du pronom personnel: Ne faites pas comme certains impertinents de laque qui viennent prouquer les gens et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas. (Mol.)

Qui vous a fait aviser de ce tour? LA FONTAINE. — Imaginer, trouver, inventer: S'AVISER d'un expédient, il n'y a sottise, il n'y a sottise dont il ne s'avisait. (Acad.) Les hommes s'agitant pour quérir la mort, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser. (Pasc.) Écote s'avisait d'un stratagème. (La Font.) Laissez-le venir, je le sacrifierai à la plus cruelle manière dont une femme se soit présentée. (La Font.) Qui quittait le service était assuré d'essayer dans sa province toutes les vicissitudes dont la cour pouvait s'aviser. (St-Sim.) Il y avait un homme qui, depuis six jours, était à l'agonie; on ne savait plus que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien; on s'avisait à la fin de lui donner de l'émétique. (Mol.) On lui donna tous les noms injurieux qu'on peut s'aviser. (Vol.)

— Essayez, tenter, se mêler, s'ingérer après réflexion: Ne vous avisiez pas de lui résister. Ne s'est-il pas avisé de me faire la morale! De quoi s'avisait ce pied plat? Il s'avisa de pointer ses doigts sur le nez. Elle s'est avisée de m'écrire. Vous vous êtes avisés de l'attaquer sans qu'il s'en aperçût. (Pasc.) Jamais aucun homme sensé ne s'avisait de dire qu'une maison, avec tous ses meubles, s'est faite et arrangée d'elle-même. (Fén.) Hors vous et moi, je ne crois pas que personne s'avisait maintenant de courir les rues. (Mol.) De quoi s'avisait-il, de venir nous demander de l'argent? (Mol.) Je voudrais que quelqu'un s'avisât de vous donner des coups de bâton! (Mol.) Si la place d'un Cassini était vacante, et que le suisse ou le postillon du favori s'avisât de la demander, il appuierait sa demande. (La Bruy.) Ce qu'elle soit de mieux, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avisait point, comme de tailler et coudre ses robes. (J.-J. Rousseau.) Lorsque les hommes marchent tout nus, celui qui s'avisait le premier de porter des habits passa pour un voluptueux. (J.-J. Rousseau.)

— Rem. On écrivait autrefois avisé: En est-il devenu meilleur ou plus avisé? (Montaigne.) — Syn. Avisé, circonspect, prudent. L'homme avisé est celui dont l'imagination songe à tout; Tartufe est le plus avisé de tous les hommes. (La Harpe.) L'homme prudent est celui qui apporte tout de la réflexion: C'était la femme prudente, qui est donnée pour le Seigneur. (Boss.) L'homme circonspect est celui qui ne fait rien au hasard: Les plus savants, les plus éclairés, sont tous jours les plus circonspects. (J.-J. Rousseau.) L'homme avisé fait surtout usage de l'imagination; l'homme prudent, de la réflexion; l'homme circonspect, de l'attention.

AVISÉMENT, s. m. (a-vi-zé-man — rad. avisé). Qualité ou action d'une personne avisée, prudente: Avoir de l'avisément. Tous les avisements les moins préus coulent de source chez lui pour qui il veut capter. (St-Evrem.)

AVISER, v. a. ou tr. (a-vi-zé — rad. avisé). Conseiller, persuader: Le prince de Conti et M. de Luxembourg avisèrent Catherine de s'attacher à la Châtaigne, et de paraitre vouloir l'épouser. (St-Sim.) Inusité.

— Apercévoir, remarquer, distinguer: Il m'avait avisé dans la foule. Le roi, après avoir parlé à quelques-uns, avisa enfin ce clerc qui se tenait derrière le roi. (Balz.) Qui n'est pas ignorant. (Mol.) J'avisai un escudier tortueux, et je monte. (Ancrelot.)

Il avisait, dans le sacré pourpas, Un saint Austin, précheur de l'Anpi-Lette. LA FONTAINE.

L'algèbre un jour avait écrit Une haitre fraîche et bien nourrie.

— Prov. Un fou avise bien un sage, il n'y a point d'homme si peu sensé dont on ne puisse recevoir un bon avis: Vous n'avez pas voulu m'entendre, j'étais trop raisonnable, il fallait que vous fussiez convaincu par des fous. — Eh bien! mais un fou avise bien un sage. (Th. Leclercq.) Un verre de vin avise bien un homme. Le vin inspire quelquefois de bonnes idées.

— Chass. Aviser le gibier, L'apercévoir. — Comm. Informer, prévenir par une lettre d'avis: AVISER son correspondant d'un envoi qu'on lui fait, d'une traite que l'on tire sur lui. — v. m. ou intr. Faire attention, prêcher la garde, chercher des moyens: AVISER à ce que nous avons à dire. Il est temps d'avisier à cela. AVISONS à ce qu'il faut faire. Je vais vite consulter un avocat, et AVISER des biens que je dois posséder. (Mol.) AVISONS aux moyens de réussir. (Vol.) Il nous résolvait ce secret pour que nous avisassions à ce qu'il y avait à faire. (G. Sand.) Vous ne reviez chez nous que dimanche prochain, et alors nous avisons ensemble au plan